

MINERGIE®

Votre garantie
de qualité et
d'efficacité



Minergie :
Le label pour le confort
et l'efficacité énergétique

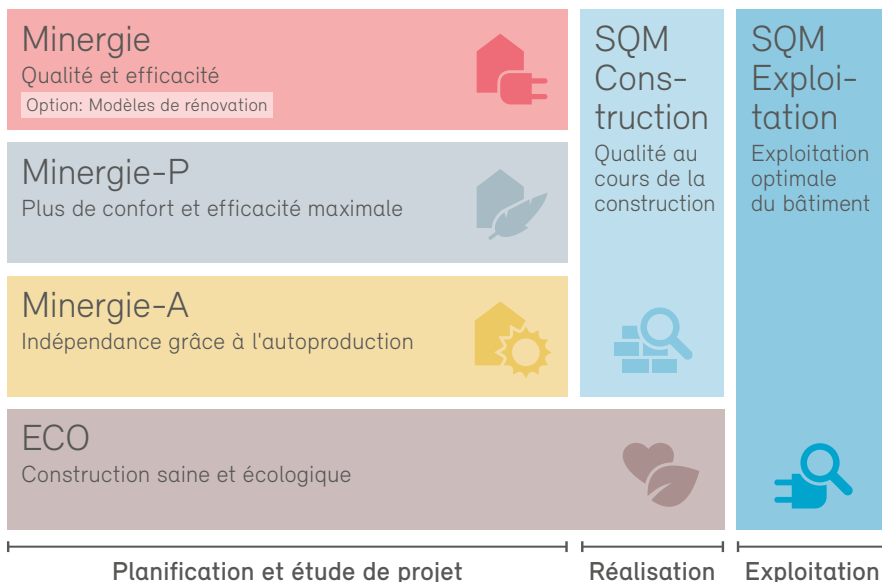


Qu'est-ce que Minergie ?

Depuis 1998, Minergie est le label suisse dédié au confort des bâtiments, à l'efficacité énergétique et au maintien de la valeur du patrimoine immobilier. La priorité est accordée au confort des espaces de vie et de travail pour les occupants d'un bâtiment, qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'un ancien bâtiment rénové. L'isolation hautement performante de l'enveloppe du bâtiment ainsi que le renouvellement automatique de l'air jouent un rôle prépondérant dans ce domaine.

Les bâtiments Minergie se caractérisent également par des besoins très faibles en énergie et une exploitation des énergies renouvelables aussi élevée que possible.

Les trois labels bien connus, **Minergie**, **Minergie-P** et **Minergie-A**, garantissent une efficacité et une qualité élevées dès la phase de planification. Trois produits complémentaires, pouvant être librement combinés, viennent compléter la gamme : **ECO** est axé sur les aspects en lien avec la santé et l'écologie de la construction ; **SQM Construction** s'adresse aux maîtres d'ouvrage et aux planificateurs qui souhaitent garantir le respect des dispositions les plus exigeantes pendant la construction ; **SQM Exploitation** optimise le rendement des installations techniques du bâtiment, garantissant ainsi un confort maximal.



La maison Minergie

(exemple nouvelle construction)

Photovoltaïque

Au minimum 10 watts/m² SRE
avec optimisation de la
propre consommation
(dérogations possibles)



Aération

Renouvellement automatique
de l'air obligatoire



Étanchéité à l'air

Justifier l'étanchéité à l'air
de l'enveloppe du bâtiment
par un concept

Isolation thermique

Selon MoPEC 2014

Monitoring énergétique

Obligatoire pour les
grands bâtiments

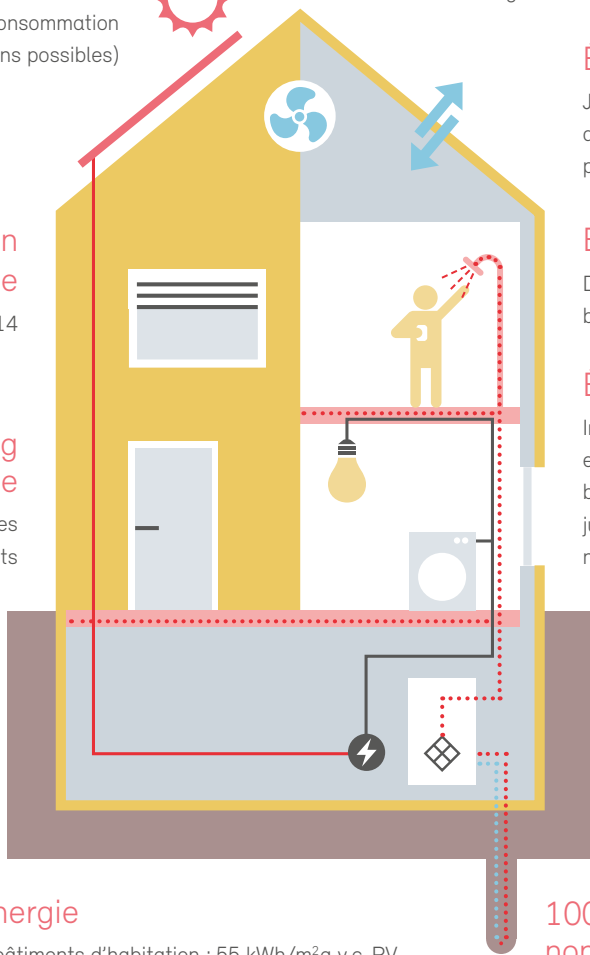


Eau chaude

Diminution des
besoins en énergie

Éclairage

Incitations pour une
efficacité élevée, pour les
bâtiments hors habitat :
justificatif selon
norme SIA 387/4



Indice Minergie

Exemple pour bâtiments d'habitation : 55 kWh/m²a y c. PV
(respect de l'indice énergétique partiel pour les besoins
de chaleur selon MoPEC 2014)

100% énergies non fossiles

Pour la production de chaleur
et de froid (hors chaleur à
distance et couverture des
pics de charge)

Minergie en détail

— Un grand classique

Depuis son lancement en 1998, près de 40000 édifices ont été certifiés par ce label qui récompense les bâtiments sur les plans du confort et de l'efficacité énergétique. Le label mise sur une bonne isolation de l'enveloppe du bâtiment, un approvisionnement énergétique hautement efficace basé sur les sources d'énergies renouvelables et un renouvellement automatique de l'air.

— Qualité et efficacité

La qualité énergétique du bâtiment est représentée au travers de l'indice Minergie. Cet indice témoigne du volume d'énergie finale nécessaire à l'approvisionnement en énergie d'un bâtiment. Pour le calculer, il faut prendre en compte la qualité de l'enveloppe du bâtiment, les installations techniques, les appareils et l'éclairage, l'approvisionnement énergétique basé sur les sources d'énergies renouvelables ainsi que l'autoproduction d'électricité, à condition qu'il existe également un renouvellement automatique de l'air.

L'indice Minergie est plus strict que les exigences légales en ce qui concerne les besoins de chaleur et pose de nouveaux jalons dans le domaine des besoins en électricité. Les bâtiments Minergie ne peuvent plus utiliser de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles. Ces dernières sont toutefois admises pour couvrir les pics de charge ou dans le cas d'installation de couplage chaleur-force.

Tous les bâtiments Minergie devront être, à l'avenir, des producteurs d'énergie en plus d'être consommateurs. Concernant l'électricité autoproduite à partir d'énergie photovoltaïque, la propre consommation peut être imputée en intégralité tandis que le courant injecté dans le réseau est imputé partiellement.

Un simple concept d'étanchéité à l'air suffit à garantir le respect des exigences en termes d'étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment. La mise en place d'objectifs simples de monitoring pour les grands bâtiments dont la SRE est supérieure à 2000 m² permet d'optimiser l'exploitation des installations techniques du bâtiment.

Le label Minergie peut être combiné avec les produits complémentaires, SQM Construction et SQM Exploitation en toute liberté, et même avec le Standard de construction durable Suisse (SNBS) qui prend en compte les aspects d'ordre socio-économique.

Minergie : Mieux construire. Mieux vivre.

✓ Confort et santé

Une excellente enveloppe du bâtiment combinée au renouvellement automatique de l'air est le garant d'un climat intérieur agréable, été comme hiver. Les fenêtres peuvent être ouvertes à tout moment. Le renouvellement automatique de l'air garantit un apport constant en air frais, évacuant de ce fait l'humidité excédentaire et l'air vicié. Le risque de formation de moisissures n'est, pour ainsi dire, plus qu'un mauvais souvenir.

✓ Efficacité et durabilité

Les bâtiments Minergie se démarquent par leur très faible consommation énergétique. Les nouvelles constructions sont majoritairement chauffées à partir d'énergies non fossiles et produisent une part de leur électricité ; les bâtiments certifiés avec le label Minergie-A produisent même plus que nécessaire. Les bâtiments Minergie sont par conséquent indépendants sur le plan énergétique et parfaitement équipés pour l'avenir. Les exigences transparentes édictées envers l'ensemble des parties impliquées, le déroulement standardisé de la certification et le réseau de partenaires spécialistes aux multiples compétences simplifient tout le processus de planification et de construction. En principe, la demande Minergie remplace à elle seule le justificatif énergétique nécessaire dans le cadre de la procédure d'autorisation de construire.

✓ Qualité et maintien de la valeur du patrimoine

Pour un coût de certification dès CHF 1200.-, le label Minergie offre la garantie d'une qualité irréprochable en termes de construction. La valeur de votre bien immobilier est assurée sur le long terme. Les Systèmes Qualité Minergie optionnels offrent la possibilité d'améliorer encore l'efficacité de l'exploitation et de réduire les risques de défauts de construction. Les labels Minergie permettent, dans de nombreux cantons et communes, une meilleure utilisation de votre parcelle (coefficient d'utilisation du sol, hauteur du bâtiment, distances, etc.). Par ailleurs, vous profitez d'hypothèques avantageuses grâce à des réductions sur les taux d'intérêt et des contributions d'encouragement.

✓ Architecture et marque protégée

Au niveau de la conception, du choix des matériaux et de la structure tant interne qu'externe des bâtiments, vous demeurez totalement libre. Minergie est une marque protégée, portée par la Confédération et les cantons.

Vous êtes intéressé ?

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller personnellement. La liste des offices de certification et partenaires spécialistes compétents de votre canton figure sur :

www.minergie.ch

Agence romande Minergie

027 205 70 10

romandie@minergie.ch

Avec le soutien de



Leadingpartner Minergie



always the
best climate



REPOWER



Zürcher
Kantonalbank

